

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00396 Numéro SIREN : 388 421 463 Nom ou dénomination : MAZARS VALENCE EXPERTS & CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 18/03/2022 sous le numéro de dépôt B2022/002273

Comptes annuels

Période du 01/09/2020 au 31/08/2021

SAS MAZARS VALENCE EXPERTS ET CONSEILS

5 Avenue de Verdun

26011 VALENCE

Tél. 04.75.78.06.75

Fax. 04.75.55.13.94

APE : 6920Z -

Siret : 38842146300059

*certifié conforme
par le Président*



mazars

MAZARS VALENCE EXPERTS ET CONSEILS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
5 Avenue de Verdun

26011 VALENCE

Tél : 04.75.78.06.75

Fax : 04.75.55.13.94

Courriel :

Web :

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2021	Net 31/08/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	20 714	20 714		
Fonds commercial (1)	798 831		798 831	798 831
Autres Immobilisations Incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	344 927	270 358	74 569	95 120
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 326		2 326	2 326
Autres immobilisations financières	21 740		21 740	21 740
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 188 539	291 072	897 466	918 018
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	132 638		132 638	195 125
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 487		1 487	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	923 366	186 550	736 816	694 433
Autres créances	544 520		544 520	641 937
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	63 293		63 293	94 856
Charges constatées d'avance (3)	17 752		17 752	21 007
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 683 057	186 550	1 496 507	1 647 359
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 871 595	477 622	2 393 973	2 565 377
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2021	31/08/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	204 800	204 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	42 333	42 333
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 480	20 480
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	624 967	621 396
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	177 863	294 387
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 070 444	1 183 396
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	19 350	17 400
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	19 350	17 400
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 174	15 206
Emprunts et dettes financières diverses (3)	290 816	299 964
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 192	105
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	365 140	446 642
Dettes fiscales et sociales	623 857	602 664
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 304 179	1 364 580
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 393 973	2 565 377
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 074	9 174
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 285 913	1 355 302
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/08/2021	31/08/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	2 272 512	2 174 567
Chiffre d'affaires net	2 272 512	2 174 567
Dont à l'exportation		
Production stockée	-62 488	116 568
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	28 411	13 245
Autres produits	481	16
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 238 915	2 304 396
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	740 666	752 547
Impôts, taxes et versements assimilés	40 908	42 477
Salaires et traitements	855 961	804 499
Charges sociales	253 522	232 064
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	20 552	24 978
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	58 280	35 278
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	19 350	3 200
Autres charges	2 432	2 073
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 991 672	1 897 118
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	247 244	407 279
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 739	5 111
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	3 739	5 111
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 333	3 219
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	3 333	3 219
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	406	1 892
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	247 649	409 171

Compte de résultat (suite)

	31/08/2021	31/08/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	125	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	125	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-125	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	69 661	114 784
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 242 654	2 309 508
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 064 791	2 015 121
BENEFICE OU PERTE	177 863	294 387
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	3 739	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	3 197	3 015

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAZARS VALENCE EXPERTS ET CONSEILS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021, dont le total est de 2 393 973 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 177 863 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/10/2021.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Contrat de centralisation de trésorerie:

La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Mazars SA (Siren 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste "Autres créances" en cas de solde comptable débiteur et réciproquement au passif du bilan au poste "Autres dettes" en cas de solde comptable créditeur.

Au 31 Août 2021, ce solde s'élève à 466 280 euros et est donc inclus dans le poste "Autres créances".

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1 à 5 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 5 ans

* Matériel de bureau : 2 3 4 à 8 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 2 3 4 et 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Travaux en cours :

Les travaux en cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées.

L'estimation des travaux en cours et donc des produits liés aux prestations de services rendus est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission.

Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxe.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement significatif de l'exercice. La valeur comptable des actifs et passifs de la société n'a pas été impactée à ce jour par les effets de l'épidémie de Covid-19. Dans le contexte de confinement - télétravail, déplacements limités -, la Société n'a pas vu son activité impactée significativement, les équipes sont restées mobilisées et majoritairement occupées.

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

L'assemblée générale extraordinaire du 30 Novembre 2020 a modifié la raison sociale de Sud Est Expertises Financières comptables d'organisation (SEFCO). La nouvelle dénomination sociale est désormais Mazars Valence Experts & Conseils.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	798 831			798 831
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 714			20 714
Immobilisations incorporelles	819 545			819 545
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	212 174			212 174
- Matériel de transport	47 195			47 195
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 559			85 559
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	344 927			344 927
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	24 066			24 066
Immobilisations financières	24 066			24 066
ACTIF IMMOBILISE	1 188 539			1 188 539

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2021
Éléments achetés	25 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	773 831
Total	798 831

Immobilisations corporelles

Valeurs résiduelles :

La société s'est interrogée sur la question des valeurs résiduelles sur ses immobilisations. Les biens n'étant pas destinés à une revente prévisible, il n'a pas été retenu de valeur résiduelle.

La société a retenu, conformément à la législation comptable en vigueur, des durées d'utilisation conformes aux durées de vie effectives. Ces durées d'utilisation correspondent aux durées d'usage fiscales.

Composants :

Dans le cadre de l'application de la méthode des composants, il n'est pas ressorti de composant isolable ayant une valeur nette comptable significative.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 714			20 714
Immobilisations incorporelles	20 714			20 714
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	144 908	9 983		154 891
- Matériel de transport	21 996	9 439		31 435
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	82 904	1 130		84 033
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	249 807	20 552		270 358
ACTIF IMMOBILISE	270 521	20 552		291 072

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 509 705 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Prêts	2 326		2 326
Autres	21 740		21 740
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	923 366	923 366	
Autres	544 520	544 520	
Charges constatées d'avance	17 752	17 752	
Total	1 509 705	1 485 638	24 066

Produits à recevoir

	Montant
Clients fae groupe	137 156
Fournisseurs Rrr A Obtenir Et Aar	1 343
Total	138 499

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 204 800,00 EURO décomposé en 102 400 titres d'une valeur nominale de 2,00 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	102 400	2,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	102 400	2,00

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	17 400	19 350	17 400		19 350
Total	17 400	19 350	17 400		19 350
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		19 350	17 400		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 288 987 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	9 174	6 100	3 074	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	290 816	290 816		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	365 140	365 140		
Dettes fiscales et sociales	623 857	623 857		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	1 288 987	1 285 913	3 074	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	6 032			
(**) Dont envers Groupe et associés	290 816			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fnp hors groupe	87 787
Fournisseurs fnp intra groupe	234 965
Congés payés dus	38 435
Dette prov interressl hors associés	57 256
Dettes prov prime hors associés	42 500
Ch sociales s/cp	14 989
Charges sociales sur primes sur rem	16 173
Taxe d apprentissage	1 971
Formation professionnelle en altern	5 624
Contrib economique et territoriale	12 810
Taxe sur les vehicules des societes	772
Total	513 281

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	17 752		
Total	17 752		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/08/2021	31/08/2020
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 739	5 111
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	3 739	5 111
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 333	3 219
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	3 333	3 219
Résultat financier	406	1 892

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	247 649	69 661	177 988
+ Résultat exceptionnel	-125		-125
- Participations des salariés			
Résultat comptable	247 524	69 661	177 863
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 26 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	19	
Ouvriers		
Total	26	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MAZARS

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 EURO

Adresse du siège social :
61 RUE HENRI REGNAULT
92075 PARIS LA DEFENSE

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 88 233 EURO

L'indemnité de départ volontaire à la retraite est définie par la convention collective des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes. En cas de départ volontaire à l'âge de retraite, le salarié perçoit une indemnité de fin de carrière dont le montant est égal à 1/2 du dernier salaire mensuel à partir de 5 ans d'ancienneté dans le cabinet, et au-delà, cette indemnité est majorée de 1/10 de mois par année complète de présence.

Cette indemnité de fin de carrière est assujettie à charges sociales patronale et salariales.

Elle n'est plus exonérée d'impôt entre les mains du bénéficiaire depuis le 1er janvier 2010.

Elle est déterminée sur la base des éléments suivants :

- âge moyen de départ : 65
- % de revalorisation des salaires : 2.40%
- Taux d'actualisation : 0.75%
- Probabilité de survie à l'âge de départ selon table de mortalité en vigueur.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

g r f c

MAZARS & SEFCO
Société par actions simplifiée au capital de 1 575 000 euros
Siège social : 5 avenue de Verdun, 26000 VALENCE
341 030 740 RCS ROMANS SUR ISERE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 FEVRIER 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 396.040,60 euros de la manière suivante :

- à titre de dividendes distribué à l'associée personne morale.....395.000,00 €
- le solde, au poste « autres réserves », soit la somme de 1.040,60 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 395.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES distribués
31/08/2018	350.250 €
31/08/2019	440.000 €
31/08/2020	380.250 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 février 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président
Philippe AUBERT





Emerson Audit

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
27 rue de Berri - 75008 Paris
Tel. : 01 87 44 57 87

MAZARS VALENCE EXPERTS & CONSEILS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Société par actions simplifiée au capital de 204 800 euros
Siège social : 5 avenue de Verdun
26000 Valence
R.C.S. Romans 388 421 463

Exercice clos le 31 août 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2021

Aux Associés,

I - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Mazars Valence Experts & Conseils relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

III - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et de l'information donnée en Annexes des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes présente la méthode d'estimation des travaux en cours. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'estimation des travaux en cours. Nous nous sommes assurés que la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes fournit une information appropriée.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

V – Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute

anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 février 2022

Emerson Audit



Patricia DURET

Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris



Gabriel de VILLEPIN

Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2021	Net 31/08/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	20 714	20 714		
Fonds commercial (1)	798 831		798 831	798 831
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	344 927	270 358	74 569	95 120
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 326		2 326	2 326
Autres immobilisations financières	21 740		21 740	21 740
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 188 539	291 072	897 466	918 018
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	132 638		132 638	195 125
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 487		1 487	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	923 366	186 550	736 816	694 433
Autres créances	544 520		544 520	641 937
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	63 293		63 293	94 856
Charges constatées d'avance (3)	17 752		17 752	21 007
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 683 057	186 550	1 496 507	1 647 359
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 871 595	477 622	2 393 973	2 565 377
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2021	31/08/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	204 800	204 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	42 333	42 333
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 480	20 480
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	624 967	621 396
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	177 863	294 387
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 070 444	1 183 396
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	19 350	17 400
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	19 350	17 400
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 174	15 206
Emprunts et dettes financières diverses (3)	290 816	299 964
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 192	105
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	365 140	446 642
Dettes fiscales et sociales	623 857	602 664
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 304 179	1 364 580
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 393 973	2 565 377
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 074	9 174
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 285 913	1 355 302
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/08/2021	31/08/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	2 272 512	2 174 567
Chiffre d'affaires net	2 272 512	2 174 567
Dont à l'exportation		
Production stockée	-62 488	116 568
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	28 411	13 245
Autres produits	481	16
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 238 915	2 304 396
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	740 666	752 547
Impôts, taxes et versements assimilés	40 908	42 477
Salaires et traitements	855 961	804 499
Charges sociales	253 522	232 064
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	20 552	24 978
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	58 280	35 278
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	19 350	3 200
Autres charges	2 432	2 073
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 991 672	1 897 118
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	247 244	407 279
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 739	5 111
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	3 739	5 111
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 333	3 219
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	3 333	3 219
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	406	1 892
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	247 649	409 171

Compte de résultat (suite)

	31/08/2021	31/08/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	125	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	125	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-125	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	69 661	114 784
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 242 654	2 309 508
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 064 791	2 015 121
BENEFICE OU PERTE	177 863	294 387
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	3 739	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	3 197	3 015

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAZARS VALENCE EXPERTS ET CONSEILS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021, dont le total est de 2 393 973 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 177 863 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/10/2021.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Contrat de centralisation de trésorerie:

La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Mazars SA (Siren 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste "Autres créances" en cas de solde comptable débiteur et réciproquement au passif du bilan au poste "Autres dettes" en cas de solde comptable créditeur.

Au 31 Août 2021, ce solde s'élève à 466 280 euros et est donc inclus dans le poste "Autres créances".

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1 à 5 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 5 ans

* Matériel de bureau : 2 3 4 à 8 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 2 3 4 et 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Travaux en cours :

Les travaux en cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées.

L'estimation des travaux en cours et donc des produits liés aux prestations de services rendus est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission.

Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxe.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement significatif de l'exercice. La valeur comptable des actifs et passifs de la société n'a pas été impactée à ce jour par les effets de l'épidémie de Covid-19. Dans le contexte de confinement - télétravail, déplacements limités -, la Société n'a pas vu son activité impactée significativement, les équipes sont restées mobilisées et majoritairement occupées.

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

L'assemblée générale extraordinaire du 30 Novembre 2020 a modifié la raison sociale de Sud Est Expertises Financières comptables d'organisation (SEFCO). La nouvelle dénomination sociale est désormais Mazars Valence Experts & Conseils.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	798 831			798 831
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 714			20 714
Immobilisations incorporelles	819 545			819 545
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	212 174			212 174
- Matériel de transport	47 195			47 195
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 559			85 559
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	344 927			344 927
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	24 066			24 066
Immobilisations financières	24 066			24 066
ACTIF IMMOBILISE	1 188 539			1 188 539

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2021
Éléments achetés	25 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	773 831
Total	798 831

Immobilisations corporelles

Valeurs résiduelles :

La société s'est interrogée sur la question des valeurs résiduelles sur ses immobilisations. Les biens n'étant pas destinés à une revente prévisible, il n'a pas été retenu de valeur résiduelle.

La société a retenu, conformément à la législation comptable en vigueur, des durées d'utilisation conformes aux durées de vie effectives. Ces durées d'utilisation correspondent aux durées d'usage fiscales.

Composants :

Dans le cadre de l'application de la méthode des composants, il n'est pas ressorti de composant isolable ayant une valeur nette comptable significative.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 714			20 714
Immobilisations incorporelles	20 714			20 714
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	144 908	9 983		154 891
- Matériel de transport	21 996	9 439		31 435
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	82 904	1 130		84 033
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	249 807	20 552		270 358
ACTIF IMMOBILISE	270 521	20 552		291 072

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 509 705 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Prêts	2 326		2 326
Autres	21 740		21 740
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	923 366	923 366	
Autres	544 520	544 520	
Charges constatées d'avance	17 752	17 752	
Total	1 509 705	1 485 638	24 066

Produits à recevoir

	Montant
Clients fae groupe	137 156
Fournisseurs Rrr A Obtenir Et Aar	1 343
Total	138 499

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 204 800,00 EURO décomposé en 102 400 titres d'une valeur nominale de 2,00 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	102 400	2,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	102 400	2,00

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	17 400	19 350	17 400		19 350
Total	17 400	19 350	17 400		19 350
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		19 350	17 400		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 288 987 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	9 174	6 100	3 074	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	290 816	290 816		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	365 140	365 140		
Dettes fiscales et sociales	623 857	623 857		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	1 288 987	1 285 913	3 074	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	6 032			
(**) Dont envers Groupe et associés	290 816			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fnp hors groupe	87 787
Fournisseurs fnp intra groupe	234 965
Congés payés dus	38 435
Dette prov interesst hors associés	57 256
Dettes prov prime hors associés	42 500
Ch sociales s/cp	14 989
Charges sociales sur primes sur rem	16 173
Taxe d apprentissage	1 971
Formation professionnelle en altern	5 624
Contrib economique et territoriale	12 810
Taxe sur les vehicules des societes	772
Total	513 281

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	17 752		
Total	17 752		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/08/2021	31/08/2020
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 739	5 111
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	3 739	5 111
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 333	3 219
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	3 333	3 219
Résultat financier	406	1 892

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	247 649	69 661	177 988
+ Résultat exceptionnel	-125		-125
- Participations des salariés			
Résultat comptable	247 524	69 661	177 863
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 26 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	19	
Ouvriers		
Total	26	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MAZARS

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 EURO

Adresse du siège social :
61 RUE HENRI REGNAULT
92075 PARIS LA DEFENSE

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 88 233 EURO

L'indemnité de départ volontaire à la retraite est définie par la convention collective des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes. En cas de départ volontaire à l'âge de retraite, le salarié perçoit une indemnité de fin de carrière dont le montant est égal à 1/2 du dernier salaire mensuel à partir de 5 ans d'ancienneté dans le cabinet, et au-delà, cette indemnité est majorée de 1/10 de mois par année complète de présence.

Cette indemnité de fin de carrière est assujettie à charges sociales patronale et salariales.

Elle n'est plus exonérée d'impôt entre les mains du bénéficiaire depuis le 1er janvier 2010.

Elle est déterminée sur la base des éléments suivants :

- âge moyen de départ : 65
- % de revalorisation des salaires : 2.40%
- Taux d'actualisation : 0.75%
- Probabilité de survie à l'âge de départ selon table de mortalité en vigueur.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.